

SASU ETOILE INVEST
Société par actions simplifiées unipersonnelle
Au capital Variable de : 2 000 000 EUROS
Capital initial de : 500 €
Siège : 18 rue des Engagés
97434 Saint Gilles les Bains
RCS ST DENIS 889 462 958

PROCES-VERBAL
TRANSFERT SIEGE SOCIAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 2 décembre, à 11 heures, Au siège social,

Le soussigné Monsieur **MUSSARD Frédéric**, né le 27 avril 1974 à saint Benoit de nationalité française domicilié au 2 impasse des pailles en queue Villa 7 97426 Les Trois Bassins, associé unique, de la société ETOILE INVEST SASU, au capital variable de 2 000 000€, dont le siège est à SAINT GILLES LES BAINS -97434- 18 rue des Engagés.

L'assemblée peut commencer, elle est présidée par MUSSARD Frédéric, associé unique de la SASU.

1. MUSSARD Frédéric rappelle l'ordre du jour :

- Transfert siège social
- Pouvoirs

2. La discussion est ouverte :

PREMIERE DECISION :

Il a été décidé de transférer le siège social du 18 rue des Engagés 97434 Saint Gilles les Bains au 9 impasse des pailles en queue 97426 Les Trois Bassins à partir du 2 décembre 2024.

L'article 4 des statuts sera modifié comme suit :

Article 4 - Siège social

Le siège social de la société est fixé à : **9 impasse des pailles en queue 97426 LES TROIS BASSINS.**

Il peut être transféré dans le même département ou dans un département limitrophe par décision du Président.

Il peut être transféré en tout autre endroit par décision de l'associé unique.

Décision adoptée à 100 voix sur un total de 100 voix.

DEUXIEME DECISION :

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11 heures 30.

Monsieur MUSSARD Frédéric, présidant cette assemblée, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

MUSSARD Frédéric
PRESIDENT

